

RÉGIME DE PRÉVOYANCE

ANNEXE AU RÈGLEMENT DU FONDS D' ACTIONS SOCIALES – 1^{er} TRIMESTRE 2024

La présente annexe au règlement du fonds d'actions sociales est applicable du 1^{er} janvier au 31 mars 2024.

Annexe 1 – Aides sociales individuelles par année civile

DIFFICULTÉS SOCIALES OU ÉCONOMIQUES	Participation : 100% de la dépense restant à charge Plafond : dépense réelle
HANDICAP / FRAIS D'ÉQUIPEMENTS (HABITATION, VÉHICULE, MATÉRIEL, ...)	Participation : 100% de la dépense restant à charge Plafond : dépense réelle
HANDICAP / FRAIS DE LICENCE OU D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES	Participation : 100% de la dépense engagée Plafond : 500 € / an
FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	Participation : forfait annuel par année scolaire ou universitaire : - Scolarisation en milieu ordinaire avant le Baccalauréat : 2 000 € ; - Scolarisation en milieu spécialisé avant le Baccalauréat : 1 500 € ; - Scolarisation en études supérieures : 5 000 €.
PRESTATIONS DE SOUTIEN AUX AIDANTS	Participation : forfait annuel : - 1 500 € pour l'assuré, le conjoint, les parents et beaux-parents (non bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) ; - 3 500 € pour l'enfant en Affection de Longue Durée (ALD) ou en situation de handicap (notification par la MDPH) non scolarisé ou à domicile.
FRAIS D'OBSÈQUES D'UN ENFANT À CHARGE	Participation : 100% de la dépense engagée. Plafond : 3 000 €

Annexe 2 – Plafond relatif à la délégation de gestion

La délégation de gestion du comité paritaire de surveillance (CPS) prévoyance à la Direction de l'accompagnement social de Malakoff Humanis indiquée à l'article 5-4 du présent règlement est fixé à 2 000 €.

Au-delà de ce plafond, la délégation de gestion est maintenue dans les situations suivantes :

- la participation forfaitaire des frais de scolarité de l'enfant en situation de handicap, en études supérieures ;
- la participation forfaitaire accordée à l'aidant d'un enfant.
- la participation aux frais d'obsèques d'un enfant à charge.

Annexe 3 – Plafond de ressources

Le Revenu Brut Global (RBG) est retenu pour l'attribution de l'aide aux aidants, de la participation forfaitaire annuelle aux frais de scolarité des enfants en situation de handicap, de la participation aux frais d'obsèques et le Revenu Disponible (RD) est retenu dans l'attribution des autres aides, selon le tableau suivant :

Situation de famille	Plafond annuel	Plafond mensuel
Personne seule	30 000 €	2 500 €
Couple	38 400 €	3 200 €

Majorations applicables	Plafond annuel	Plafond mensuel
Majoration par enfant à charge	8 750 €	729 €
Majoration par enfant ou adulte handicapé à charge	13 125 €	1 094 €
Majoration par adulte supplémentaire non à charge (ascendant, descendant)	12 250 €	1 021 €

DS
HGDS
DVMDS
ARDS
LDDS
MDLFDS
CVDS
NF

BRANCHE DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, DES CABINETS D'INGENIEURS-CONSEILS
ET DES SOCIETES DE CONSEILS

Annexe 4 – Actions de prévention

TREMPIN ZEN	Dispositif d'accompagnement destiné aux salariés en situation de stress, visant au : <ul style="list-style-type: none"> - Maintien en emploi pour les salariés dont le contrat de travail n'est pas suspendu ; - Retour à l'emploi pour les salariés en arrêt de travail en lien avec des difficultés mentales ou psychologiques
PREVIA	Dispositif d'accompagnement visant au retour à l'emploi pour les salariés en arrêt de travail en lien avec une ou des pathologies physiques
TIERS HUMAIN	Intervention d'un cabinet spécialisé au sein des entreprises afin d'améliorer les conditions de travail et l'organisation du travail Participation : 80 % de la dépense prise en charge par la Branche Plafond : 8 000 €

Fait à Paris, le 14/12/2023.

[Suivent les signataires]

DS
HGDS
DVMDS
ARDS
LDDS
MDLFDS
CVDS
NF

BRANCHE DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, DES CABINETS D'INGENIEURS-CONSEILS
ET DES SOCIETES DE CONSEILS

DocuSigned by:

Hubert Giraud

312CB738D8EF44F...

Fédération SYNTEC

22/28 Rue Joubert - 75009 Paris
M. Hubert Giraud

DocuSigned by:

Annick Roy

6B4211388C814EC...

CFDT / F3C

47/49 avenue Simon Bolivar - 75019 Paris
Mme Annick Roy

DocuSigned by:

Dominique Van Moerkercke

0116E87F0C8C443...

Fédération CINOV

4 avenue du Recteur Poincaré - 75016 Paris
M. Frédéric Lafage
Par délégation M. Dominique Van Moerkercke

DocuSigned by:

Louis DUVAUX

436CE0F1ED83460...

Fédération CFTC MEDIA+

100 avenue de Stalingrad - 94800 Villejuif
M. Louis Duvaux

DocuSigned by:

Michel de La Force

07A0B824FFB4418...

CFE-CGC / FIECI

22 rue de l'Arcade - 75008 Paris
M. Michel de La Force

DocuSigned by:

Céline VICAINE

66835B221F2F479...

CGT / FSE

263 rue de Paris - 93100 Montreuil
Mme Céline Vicaine

DocuSigned by:

Nicolas Faintrenie

8AA92A759EA545E...

FO / FEC

54 rue d'Hauteville - 75010 Paris
M. Nicolas Faintrenie